

## **L'OFFRE DE FORMATION A L'ISAE POUR LES ETUDIANTS ETRANGERS**

Cher étudiant,

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à l'Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace (ISAE) qui, sous cette appellation, regroupe désormais l'école nationale supérieure de l'aéronautique et de l'espace (SUPAERO) et l'école nationale supérieure d'ingénieurs des constructions aéronautiques (ENSICA).

Les deux formations du cycle ingénieur demeurent distinctes, avec d'une part, le cursus SUPAERO et d'autre part, le cursus ENSICA.

Le présent courrier est destiné à vous informer sur les différentes possibilités qui vous sont offertes, dans la limite des places disponibles, pour venir étudier au sein du nouvel institut.

Selon notamment, votre niveau d'études et le type d'enseignement dont vous souhaitez bénéficier (académique, pratique, par la recherche), l'offre de formation est la suivante.

### **1 – L'admission en 1<sup>ère</sup> Année du cycle ingénieur par voie de concours**

Les deux voies de recrutement selon le cursus choisi, sont maintenues après deux années post-baccalauréat de classes préparatoires aux grandes écoles:

- Cursus SUPAERO : concours commun Mines-Ponts,
- Cursus ENSICA : concours communs polytechniques.

## 2 – L'admission sur titre en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> Année du cycle ingénieur

Chaque cursus (SUPAERO ou ENSICA) a son propre mode de sélection.

### ➤ Cursus SUPAERO :

- admission en 1<sup>ère</sup> Année : étudiants justifiant au minimum de 3 années d'études supérieures après le baccalauréat (licence scientifique ou équivalent), sélectionnés sur dossier et épreuves écrites et orales en langue française (procédure mutualisée d'admission universitaire avec 14 grandes écoles : Mines, Ponts, Télécom, etc...),

- admission en 2<sup>ème</sup> Année : étudiants justifiant au minimum de 4 années d'études supérieures (Master 1) ou d'un diplôme d'ingénieur, ou d'un diplôme étranger de niveau équivalent, sélectionnés sur dossier et épreuves écrites et orales en langue française (procédure mutualisée d'admission universitaire avec 14 écoles)

### ➤ Cursus ENSICA :

- en 1<sup>ère</sup> Année : étudiants titulaires d'une licence scientifique, (mathématiques, physique, mécanique, sciences de l'ingénieur sélectionnés sur dossier et après avis d'un jury interne.

- en 2<sup>ème</sup> Année : étudiants titulaires d'une maîtrise scientifique (Master 1) de préférence, mécanique, sciences de l'ingénieur ou d'un diplôme d'ingénieur, ou d'un diplôme étranger de niveau équivalent, sélectionnés sur dossier et après avis d'un jury interne.

La Direction de la formation SUPAERO (DFS) et la Direction de la formation ENSICA (DFE) de l'ISAE, sont chargées de la gestion de ces recrutements.

#### **Contact :**

Virginie Bourderioux

Responsable de la promotion internationale des cycles ingénieurs SUPAERO et ENSICA

Tél. : (33) 5.61.33.89 21

[virginie.bourderioux@isae.fr](mailto:virginie.bourderioux@isae.fr)

### 3 – Les échanges académiques dans le cadre d'accords de coopération pour les cycles ingénieur

Ces échanges d'étudiants s'effectuent sous 2 formes :

➤ la substitution (non diplômante)

Si votre université a conclu un accord de partenariat avec l'ISAE, vous pouvez effectuer une année ou un semestre de substitution en qualité d'auditeur d'un des cycles ingénieur (SUPAERO ou ENSICA), principalement en 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> année du cursus.

Dans ce cas, vous devez justifier d'un niveau d'études égal à Bac+ 3 ou Bac + 4.

➤ le double diplôme

Si votre université a conclu un accord particulier de double diplôme avec l'une des formations ingénieur de l'ISAE, vous pouvez remplacer une partie de votre cursus universitaire par deux années de scolarité à l'institut.

Vous serez admis en 2<sup>ème</sup> année de l'un des cursus ingénieur. Vous avez l'obligation de suivre tous les cours et d'effectuer un projet de fin d'études (stage) en France ou à l'étranger, à la fin de la 3<sup>ème</sup> année.

Si le jury de sortie valide votre 3<sup>ème</sup> année, le diplôme de l'ISAE – Ingénieur SUPAERO ou ingénieur ENSICA, vous sera délivré conjointement à celui de votre université d'origine.

Quel que soit le type d'échange dont vous souhaitez bénéficier (substitution ou double diplôme), vous devez vous adresser à votre université pour candidater.

Le Service de la coopération européenne et internationale (CEI) de la Direction du développement international et des relations industrielles (DII) de l'ISAE est chargé de la gestion de ces recrutements.

#### **Contacts :**

Bénédicte ESCUDIER  
Directeur du Développement international et des Relations Industrielles (DII)  
Tél. : (33) 5.61.33.80.91  
[benedicte.escudier@isae.fr](mailto:benedicte.escudier@isae.fr)

Françoise LOYTIER  
Chef du service coopération européenne et internationale (CEI)  
Tél : (33) 5.61.33.80.16  
[francoise.loytier@isae.fr](mailto:francoise.loytier@isae.fr)

#### 4 – Les stages

Si vous souhaitez acquérir une expérience professionnelle pendant votre cursus universitaire, vous pouvez candidater pour un stage (typiquement projet de fin d'études niveau Master ou dernière année cycle ingénieur) de 3 à 6 mois, au sein des laboratoires de la Direction de la recherche et des ressources pédagogiques (DRRP) de l'ISAE.

Ce stage peut être effectué dans le cadre des programmes d'échanges Erasmus, si vous êtes étudiant d'une université européenne, ou pour les étudiants non européens, dans le cadre d'une convention entre votre université et l'ISAE.

Les personnes à contacter pour de plus amples informations sont celles indiquées ci-dessus.

#### 5 – Les mastères spécialisés et les diplômes nationaux de masters (DNM)

En parallèle des deux cycles d'ingénieur SUPAERO et ENSICA, l'ISAE propose, à titre onéreux, les formations suivantes :

- 2 diplômes nationaux de masters (DNM) dans le domaine des sciences et technologies – mention mécanique :

- « Master en systèmes aéronautiques et spatiaux » avec 2 options en 2<sup>ème</sup> année (aéronautique ou astronautique),
- « Master en mécanique aérospatiale et avionique ».

Ces formations s'effectuent en deux ans et sont destinées à des étudiants étrangers titulaires du Bachelor of science ou d'un diplôme de niveau équivalent (Bac+4). Les cours sont dispensés en anglais, à l'exception de certaines options ouvertes en français aux étudiants francophones.

- 20 mastères spécialisés accrédités par la Conférence des Grandes Ecoles (CGE), dont :
  - 17 mastères dans les domaines aéronautique, espace et systèmes,
  - 3 mastères en management et ingénierie financière.

Ces mastères spécialisés sont proposés en formation initiale ou dans le cadre de la formation continue, aux candidats titulaires d'un diplôme d'ingénieur ou d'un diplôme équivalent à Bac+5 (\*)

(\*) par dérogation, 30% d'une promotion de mastère spécialisé peut ne pas être titulaire d'un Bac+5.

La Direction des formations Masters et Mastères spécialisés (DFM) de l'ISAE, est chargée de la gestion de ces recrutements.

**Contacts :**

Michel CHAUVIN  
Chef du service prospection recrutement (MPR)  
Tél. : (33) 5.61.33.80.27  
[michel.chauvin@isae.fr](mailto:michel.chauvin@isae.fr)

Marie JENTET  
Responsable information et promotion  
Service prospection et recrutement (MPR)  
Tél. : (33) 5.61.33.80.28  
[marie.jentet@isae.fr](mailto:marie.jentet@isae.fr)

## 6 – La formation par la recherche

L'ISAE assure en complément des deux formations d'ingénieurs et des mastères, une formation par la recherche dont les applications concernent le domaine aérospatial et les systèmes embarqués. Il s'agit du Master recherche et du Doctorat (PhD).

Dans le domaine de la recherche, l'Institut bénéficie d'un partenariat privilégié avec l'ONERA (Office national d'études et de recherches aérospatiales) dont le Centre de Toulouse est mondialement reconnu.

- Le Master recherche :  
9 Masters recherche sont proposés en cohabilitation avec plusieurs établissements d'enseignement supérieur, aux étudiants titulaires d'un diplôme d'un niveau équivalent à Bac+4. La scolarité dure une année.
- Le Doctorat (PhD) :  
L'Institut participe à 6 écoles doctorales accréditées et délivre en son nom propre le diplôme national de docteur (depuis 1975, sous le sceau de SUPAERO).  
Cette formation est destinée aux étudiants titulaires d'un Master recherche ou d'un autre diplôme conférant le grade de Master, à l'issue d'un parcours de formation établissant son aptitude à la recherche, ou d'un diplôme étranger équivalent. La préparation du doctorat s'effectue en 3 ans.

Le Service de la formation doctorale et des masters recherche (FDMR) est chargé de la gestion de ces recrutements.

**Contact :**

Annie CARLES-BAILHE  
Chef du Service de la formation doctorale et des masters recherche  
Tél. : (33) 5.61.33.80.78  
[annie.carles-bailhe@isae.fr](mailto:annie.carles-bailhe@isae.fr)

\*\*\*

\*

Afin de choisir la formation la mieux adaptée à votre parcours universitaire et vous informer sur le campus de l'ISAE, nous vous invitons à consulter notre site web :

<http://www.isae.fr>

puis à contacter les personnes compétentes, selon la formation envisagée. Nous vous rappelons que pour être admis, les candidats doivent satisfaire à des critères académiques de sélection.